

## SE LOGER : OÙ ? COMMENT ?



> Cinq bungalows à la plaine Moga à La Teste de Buch sont à la disposition des saisonniers des entreprises adhérentes à La Charte des Saisonniers.

Conditions de règlement : 150 € pour l'employeur et 200 € pour le saisonnier.

Les employeurs doivent prendre contact avec Habitat Jeunes au 05 56 66 85 42.

> La COBAS fait appel à des particuliers pour des propositions d'hébergement à des loyers modérés.

**LA  
BONNE IDÉE !**



> Pensez également :

- \* À la colocation,
- \* Aux agences immobilières,
- \* À Habitat Jeunes qui vous aidera dans les formalités d'aide au logement.



**COBAS**



Communauté d'Agglomération  
**Bassin d'Arcachon Sud**

Contactez-nous au **05 56 83 66 24**